

Direction Départementale des Territoires

Metz, le 30 novembre 2017

Service Aménagement Biodiversité Eau Police de l'Eau

Monsieur le Maire de la commune de HEMING

Affaire suivie par Patricia DI LORETO

patricia.di-loreto@moselle.gouv.fr

03 87 24 31 29

Route de Nancy

57830 HEMING

Objet : Dossier de déclaration

Réf: DLP/N

DLP/MO- ASPE - L9

<u>P.J</u> :

- Récépissé de déclaration

- Dossier de déclaration

Monsieur le Maire.

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

Gestion des Eaux pluviales du projet d'aménagement de la ZONE D'ACTIVITE – HEMING

Ce dossier a été déposé par : B.E. Nox Ingénierie

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration déposé le 16 janvier 2017, complété les 11/05/2017 et 02/10/2017
- un exemplaire du **«récépissé de déclaration n° 57-2017-00024,** du 26 janvier 2017, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, la copie du récépissé de déclaration ci-jointe.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien retourner le certificat d'affichage précisant les dates de publication, à transmettre à l'adresse suivante : <u>DDT Délégation de SARREBOURG - Unité Police de l'Eau – ZAC des Terrasses de la Sarre - C.S 50257 - 57402 SARREBOURG Cedex.</u>

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La Responsable de l'unité Police de l'Eau

Valérie ANTOINE POTIER